



Label
Argent 2017-2018



**COMPAGNIE DES ARCHERS
DE L'AUXOIS**

F.F.T.A. : 02 21 018

Jeunesse et Sport : 21 S 293

F.F.H. : 04 021 260

Compte Rendu du Conseil d'Administration du vendredi 1er juin 2018

Membres présents : G Arranz, G Beloeil, A. Chapart, L Chapart, P Guillier
A. Legris

Membre(s) excusé(s) : J.C Jominet M-J Pimpim H Toggwiler

Début de séance : **19h38**

Ordre du jour :

- 1* Bilan de la compétition du 6 mai :
- 2* Médiévales :
- 3* Animation MFRB :
- 4* Dossier ciblées - avancement et réalisation :
- 5* Cours de Patrice François :
- 6* Installations :
- 7* Assistant entraîneur :
- 8* A vos agendas :
- 9* Comment remercier les bénévoles actifs ? :
- 10* Orientation du club pour l'année à venir :
- 11* Question diverses :

Fin de séance : **20h55**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois
N° SIRET 494826290 00012**

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>

Compte-rendu Précédent :

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 14 avril 2018, ne faisant l'objet d'aucun rectificatif, est validé.

1* Bilan de la compétition du 6 mai :

- Arbitres : Pas de remboursement de frais à prévoir
- Bilan financier : Résultat de 446,11€ (voir document en annexe)
- Mandat : Pas de remarque particulière
- Plateaux repas offerts aux deux arbitres : Pas de remarque sur les plateaux, bon rapport qualité/prix. Pour mémoire les autres plateaux ont été réglés par les archers les ayant commandés.
- Ciblerie : les cibles pourront être encore utilisées pour la prochaine compétition extérieure **Important** : garder le principe de maxi 17 cibles installées pour les compétitions en extérieur
- Blasons : Attention aux agrafes lors du retour des blasons en stock
- Buvette : A noter, les boissons achetées mais non utilisées serviront lors du concours amical et lors de la prochaine compétition. Le rapport dépense / recette se pose ? Doit-on garder le principe d'offrir café/croissant aux archers inscrits ? La buvette doit-elle faire des bénéfices ? La majorité du Conseil pense qu'il faut privilégier la convivialité et l'accueil et que la buvette y contribue grandement même si celle-ci contribue peu à la recette : il est envisagé d'augmenter le prix de vente de certaines boissons (benchmark réalisé sur d'autres clubs BFC)
La proposition de gaufres est une excellente idée à garder et à renouveler.
- Matériel en complément à prévoir : OK pour l'achat de deux massettes et ➔ **Greg** voit pour récupérer des bobines de fil à souder afin de ranger les cordages.

2* Médiévales :

- Bilan : les médiévales ont rapporté 474€. 120h de présence, environ 400 visiteurs initiés, 12 archers et amis ont participé, un grand **Merci** à eux pour leur présence bénévole.

3* Animation MFRB :

- Merci à Denis, Jean Claude, Greg qui ont animé cette initiation qui nous a rapporté 150€00 et un mail de remerciements de la MFRB. Les jeunes étaient enchantés.

4* Dossier cibleries - avancement et réalisation :

- Cibles extérieures Les matériaux pour la confection de trois cibles complémentaires sont sur place au club. ➔ **Alain** lancera la convocation des bonnes volontés pour la réalisation.
- Cibles 2 D : fabrication des supports en cours chez ➔ **Éric**
- Cibles intérieures : ➔ **Alain** lancera la convocation pour la remise en état des cibles. La fabrication d'une cible complémentaire sera un plus.

5* Cours de Patrice François :

- Une demande verbale a été faite auprès de Patrice pour le renouvellement des cours durant la saison « salle ».
- Pour la saison été 2019, Patrice étant très sollicité, un autre encadrant pourrait être proposé en la personne d'Ewan Collaud. Cette proposition reste à valider.

Compte Rendu du Conseil d'Administration du vendredi 1er juin 2018

6* Installations :

- Travaux du parking PMR : La demande à peine formulée, les travaux ont été réalisés, merci aux équipes de la Ville de Semur pour leur réactivité.
- Travaux de sécurisation du terrain : les travaux sont prévus en Octobre 2018.
- Travaux de la salle : un mail de Patrick Creuzot, adjoint des sports, nous informe que la ville a décidé que les travaux de la salle seront réalisés en une seule fois à l'été 2019 (Toiture, murs, chauffage) et ce pour des économies d'échelle au niveau du désamiantage.

7* Assistant entraineur :

- Alexis, Cyril, Jean-Louis se sont inscrits pour suivre la formation assistant entraineur qui se déroulera les 9 et 10 juin 2018 à Meursault. Leur engagement est un plus pour le Club, merci à eux.

8* A vos agendas :

Concours amical interne du 16 juin 2018 :

- Archers confirmés comme archers débutants, nous vous attendons nombreux pour ce concours. Afin de préparer les cibles aux distances de concours, inscription obligatoire (cie.archers.auxois@gmail.com ou garranz@wanadoo.fr) avant le jeudi 14/06
- Le CA valide la distribution de petits cadeaux aux meilleurs archers.
- Comme à l'habitude un gouter clôturera le concours → **Archers ou amis** (es) pâtisseries, les gâteaux sont bienvenus!
- → **Gilles** relancera par mail les archers

Passage de Pass'Arc, Plumes et Flèches samedi 23 juin :

- Pour les archers qui ne pourraient être là le samedi, les passages s'effectueront dans la semaine du 18 au 23.

Sortie à Vievy du 30 Juin 2018 :

- Ce parcours 3D permet de partager ensemble de bons moments sportifs. Le départ du club se fera à 8h30 précise pour un retour au club vers 18h30/19h00. → **Inscriptions** auprès du club nécessaire, pour organiser le co-voiturage.
- Chaque archer devra régler son inscription 15,00€ directement le jour même auprès de l'accueil du site.
- Prévoir de bonnes chaussures de randonnée, vêtement de pluie au cas où, casquette et lunettes pour le soleil, bouteille d'eau pour le parcours et pique-nique tiré du sac pour le midi.
- Pour les débutants en tir 3D prévoir quelques flèches d'avance. Il arrive parfois de rater la cible et les sous-bois en sont parfois « dévoreurs »
- → **Gilles** relancera les archers par mail

Animations estivales (voir annexe) :

Tout l'été votre club préféré participe à des manifestations et/ou initiations qui permettent soit d'être visibles et faire la promotion du tir à l'arc, soit d'engranger quelques subsides afin de renouveler et entretenir le matériel. → **Archers** n'hésitez pas à participer selon vos disponibilités en vous inscrivant auprès de Greg, Hervé ou Gilles.

- Déjà quelques dates et inscriptions. Le document sera affiché et complété par les dates d'animations pour l'Hôpital et de la Maison pour Tous, dont les demandes sont en cours.
→ **Gilles** relancera par mail.

9* Comment remercier les bénévoles actifs ? :

L'idée abordée est de récompenser les bénévoles actifs et sous quelle forme ? (maillot, casquette, repas etc...)

- Débat autour de la table :
 - o *Comment catégoriser un bénévole actif, de moins actif et de pas actif du tout ? il y a peut-être une raison à son manque de participation ?*
 - o *Pourquoi lui il est récompensé, alors que moi j'ai participé il y a deux mois ?*
 - o *Des parents, des amis sont bénévoles. Sont-ils considérés actifs ?*
 - o *J'ai le même cadeau alors que j'ai passé la journée sur telle action et lui seulement 2 heures ?.....*
- Notre Club, comme beaucoup d'Associations, hormis les aides des communes et fédérations, ne fonctionne que par le bénévolat de ses adhérents jeunes et moins jeunes ; bénévolat d'un instant ou d'une vie. Pour rappel, le bénévolat est une activité librement choisie et non rétribuée de quelque façon.
- Le bureau valide de ne pas récompenser les bénévoles adhérents. Par contre il réfléchit, pour la prochaine saison, à proposer un élément distinctif d'appartenance au club pour les animations et manifestations.

10* Orientation du club pour l'année à venir :

- Continuer les investissements en « matériel ». Selon les disponibilités financières application du plan pluriannuel de remplacement des arcs.
- Aménager le local technique pour y implanter les supports des arcs et blasons.
- Réalisation d'une cible intérieure complémentaire
- Remettre à jour le règlement intérieur pour tenir compte des évolutions organisationnelles et législatives.

11* Question diverses :

- RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Notre Association, comme nos Fédérations, sont tenues de mettre en place les recommandations du RGPD. Gilles présente aux membres du bureau un extrait de ce règlement, tout particulièrement sur les nouvelles exigences en matière de consentement et de renforcement du droit des personnes. Une cartographie sur les données actuellement collectées est proposée et sera à compléter par tous les membres du Conseil. La lecture du mail de la FFTA sur le sujet nous indique que des informations d'application des recommandations plus précises seront communiquées avant la prochaine saisie de renouvellement des licences. ➔ **Gilles** communiquera les dossiers au CA.

Une Organisation des processus internes et la Documentation de cette mise en conformité sera alors établie par le Conseil et validée par le Bureau.

- Sponsors : ➔ **Lydie** contactera téléphoniquement Monsieur Philippe Bronisz de « ABC des Énergies »